

Objectifs

- Sensibiliser les doctorants aux fondamentaux de la propriété intellectuelle en les familiarisant avec ses outils : marques, modèles et dessins, droit d'auteur (logiciels, bases de données,...)
- Sensibiliser les doctorants aux fondamentaux des brevets (définition, conditions d'obtention, différents traités, exemples)
- Sensibiliser les participants à la veille technologique
- Sensibiliser les doctorants à l'intelligence économique
- Sensibiliser à l'utilisation de la PI
- Comprendre l'environnement de la valorisation de la recherche et les outils nécessaires

Contenu

- Présentation du module
- Quizz
- Notions de base du droit des marques et les procédures qui y sont attachées
- Notions de base du droit des dessins et modèles et les procédures qui y sont attachées
- Notions de base sur les droits d'auteur et la protection des logiciels et des bases de données
- Quizz brevet
- Notions de base du droit des brevets et les procédures qui y sont attachées
- Définition de la valorisation de la recherche et structures existantes
- Outils : contrats, loi sur l'innovation et cahiers de laboratoire
- Stratégies de propriété intellectuelle et processus de licensing
- Conséquences pour les acteurs : inventions de salariés et intéressement des chercheurs)

S'inscrire via ADUM ici

Méthodes

- Support de présentation au format Powerpoint
- Articles en lien sur le sujet

Modalités

Langue : Français

Public cible : Doctorants toutes années

Prérequis : Français niveau B1 minimum.

Intervenante :

- Vanessa BELIGON, Cheffe du Pôle Valorisation à l'UCA
- Xavier PRZYBOROWSKI, Conseil en propriété industrielle, Conseil Européen en Marques, Dessins et Modèles, Cabinet LAETAMARK
- Réjean LAPOINTE

Durée : 12 heures (2 jours)

Nombre maximum de participants : 25 participants

Validation : 1 module

